



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

### **Séance du lundi 14 novembre 2022**

*L'an deux mille vingt-deux et le quatorze novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 8 novembre 2022 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

#### **PRESENTS :**

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Thierry MARTIN, Madame Silvia MARIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND, Monsieur Adrien MICHOT

#### **ABSENTS REPRESENTES :**

Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Christine MASSA, Madame Céline BONALDI donne procuration à Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Aurélien SENES donne procuration à Monsieur Gil OLIVIER

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	25	4	0	15

Madame Christine MASSA a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**2022 - 87                      DECISION MODIFICATIVE N° 3/2022 – BUDGET VILLE**

**BUDGET GENERAL 2022/ MODIFICATION D'INSCRIPTIONS BUDGETAIRES**

*Le Maire,*

*Expose à l'Assemblée qu'il convient d'envisager des modifications d'inscriptions budgétaires sur le budget général.*

*Ces modifications portent :*

*En investissement :*

- sur les travaux de réhabilitation de l'ancienne trésorerie (opération 104),
- la création d'un pumptrack (opération 125),
- diagnostic et prospective de l'éclairage public (opération 107),

- le solde de la subvention pour l'opération de 6 immeubles en centre-ville (art 204182),
- le désamiantage du 4 route de la bourgade (opération 112).

En fonctionnement :

- crédits supplémentaires au chapitre 012 suite à l'augmentation du point d'indice de 3.5 %, et au chapitre 011, diverses publications (compte 6231), festivités (compte 6232) (rattachement des charges illuminations de Noël) et brochures villes et villages fleuris et magazine municipal hors-série (compte 6236).

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 07 novembre 2022,

Propose la décision modificative N° 3 – BUDGET GENERAL – suivante :

### INVESTISSEMENT

Article/chapitre	Désignation	Dépenses	Recettes
1321/125/020	Subvention Etat (ANS)		101 000.00 €
2315/125/020	Installations, matériel et outillage techniques	121 000.00 €	
2313/104/020	Constructions	190 000.00 €	
10222/01	FCTVA		125 000.00 €
2313/134/020	Constructions	-150 000.00 €	
204182/020	Bâtiments et installations	20 000.00 €	
2313/112/324	Constructions	15 000.00 €	
2315/107/814	Installations, matériel et outillage techniques	30 000.00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>226 000.00 €</b>	<b>226 000.00 €</b>

### FONCTIONNEMENT

Article/chapitre	Désignation	Dépenses	Recettes
64111/020	Rémunération principale	25 000.00 €	
022	Dépenses imprévues	-75 000.00 €	
6232/024	Fêtes et cérémonies	30 000.00 €	
6231/020	Annonces et insertion	10 000.00 €	
6236/023	Catalogues et imprimés	10 000.00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

Demande l'avis de l'Assemblée.

**Le Conseil Municipal,**

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré par :

**26 pour**

**3 abstention(s)** ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Adopte la décision modificative N° 3 – BUDGET GENERAL.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

AR Contrôle de Légalité

22 NOV. 2022

A LE MUY, le 16 Novembre 2022

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

24 NOV. 2022

Le Secrétaire de Séance,

Christine MASSA



Le Maire,

Liliane BOYER

